RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00252
Numéro SIREN : 430 380 550
Nom ou dénomination : ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001578

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	70 556	70 556			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	139 950	5 752	134 198		134 198
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 566 192	5 840 192	726 000	797 321	- 71 321
Autres immobilisations corporelles	519 400	439 547	79 854	85 688	- 5 834
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	296 800		296 800	104 000	192 800
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 460		36 460	37 660	- 1 200
TOTAL (I)	**7 629 358**	**6 356 047**	**1 273 311**	**1 024 670**	**248 641**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	770 960		770 960	473 599	297 361
Avances et acomptes versés sur commandes	24 834		24 834	8 571	16 263
Clients et comptes rattachés	2 526 773	96 783	2 429 990	2 479 991	- 50 001
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	20 711		20 711	3 405	17 306
. Personnel	4 000		4 000	4 000	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				132 668	- 132 668
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 006		30 006	10 864	19 142
. Autres	1 653 759		1 653 759	1 031 457	622 302
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 001		1 001	1 001	
Disponibilités	79 218		79 218	325 584	- 246 366
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	41 562		41 562	41 259	303
TOTAL (II)	**5 152 822**	**96 783**	**5 056 039**	**4 512 399**	**543 640**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**12 782 181**	**6 452 830**	**6 329 351**	**5 537 069**	**792 282**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 420 800)	420 800	228 000	192 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	102 600	102 600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	992 672	992 672	
Report à nouveau	-301		- 301
Résultat de l'exercice	43 241	-301	43 542
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 559 012**	**1 322 971**	**236 041**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	66 000	44 000	22 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**66 000**	**44 000**	**22 000**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	882 837	300 284	582 553
. Découverts, concours bancaires	2 514	149 081	- 146 567
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 000	2 000	
. Associés	344		344
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	361 698	297 741	63 957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 983 180	2 949 241	33 939
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	25 299	25 886	- 587
. Organismes sociaux	26 313	50 163	- 23 850
. Etat, impôts sur les bénéfices	93 975		93 975
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 868	21 611	21 257
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 856	8 316	2 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	187 214	365 775	- 178 561
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	85 240		85 240
TOTAL (IV)	**4 704 339**	**4 170 098**	**534 241**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**6 329 351**	**5 537 069**	**792 282**

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 329 350,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 240,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/06/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

INFORMATIONS LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

1 – Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2 - Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus covid-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

3 – Incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

À la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité)
- Le report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'État auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu un gel de ses échéances d'emprunts bancaires

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 629 358

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	7 129 711	351 534	255 703	7 225 542
Immobilisations financières	141 660	193 100	1 500	333 260
TOTAL	***7 341 927***	***544 634***	***257 203***	***7 629 358***

Amortissements et provisions d'actif = 6 356 047

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	6 246 702	290 288	251 499	6 285 491
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 317 258***	***290 288***	***251 499***	***6 356 047***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conc&dr.similaires,brevets,lic	70 556	70 556	0	1 an
Construction	139 950	5 752	134 198	20 ans
Matériel et outillage	6 563 792	5 838 398	725 394	2 à 10 ans
Outillage industriel	2 400	1 794	606	5 ans
Installations générales, agenc	310 400	244 465	65 935	3 à 15 ans
Matériel de transport	88 982	77 563	11 419	5 ans
Matériel bureau et informatique	103 543	101 571	1 972	3 à 10 ans
Mobilier	16 474	15 948	526	3 à 10 ans
TOTAL	***7 296 098***	***6 356 047***	***940 051***	

Etat des créances = 4 313 271

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	36 460		36 460
Actif circulant & charges d'avance	4 276 811	4 276 811	
TOTAL	***4 313 271***	***4 276 811***	***36 460***

Provisions pour dépréciation = 96 783

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	91 544		91 544		
Comptes de tiers	354 409		257 626		96 783
Comptes financiers					
TOTAL	***445 953***		***349 170***		***96 783***

Produits à recevoir par postes du bilan = 63 425

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 222
Autres créances	56 203
Disponibilités	
TOTAL	***63 425***

Annexes 2020 (suite)

Charges constatées d'avance = 41 562

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 420 800

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2280	100,00	228 000
Titres émis	320	602,50	192 800
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***2600***	***161,85***	***420 800***

Provisions = 66 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	44 000	22 000			66 000
TOTAL	***44 000***	***22 000***			***66 000***

Etat des dettes = 4 342 640

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	885 351	94 808	547 888	242 655
Dettes financières diverses	2 344	2 344		
Fournisseurs	2 983 180	2 983 180		
Dettes fiscales & sociales	199 311	199 311		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	187 214	187 214		
Produits constatés d'avance	85 240	85 240		
TOTAL	***4 342 640***	***3 552 097***	***547 888***	***242 655***

Charges à payer par postes du bilan = 88 101

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 893
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	42 563
Dettes fiscales & sociales	42 489
Autres dettes	157
TOTAL	***88 101***

Produits constatés d'avance = 85 240

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 229 350

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 572 306	57,35 %
Prestations de services	2 343 728	37,62 %
Produits des activités annexes	313 315	5,03 %
TOTAL	***6 229 350***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***12 500***

Annexes 2020 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 63 425

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablir(41810000)	7 222
TOTAL	***7 222***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir a recevoir(40980000)	11 137
Divers - produit a recevoir(46870000)	45 066
TOTAL	***56 203***

Charges constatées d'avance = 41 562

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	41 562
TOTAL	***41 562***

Charges à payer = 88 101

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunts(16884000)	379
Interets courus a payer(51860000)	2 514
TOTAL	***2 893***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs frns non parvenue(40810000)	42 563
TOTAL	***42 563***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov pr cp(42820000)	25 202
Charhes a payer conges payes(43820000)	7 521
Charges a payer-formation cont(43863000)	4 459
Prov cvae 2018 nn de(44860000)	5 307
TOTAL	***42 489***

Autres dettes	Montant
Clts rrr et avoirs a etablir(41980000)	157
TOTAL	***157***

Produits constatés d'avance = 85 240

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d avance(48700000)	85 240
TOTAL	***85 240***

Annexes 2020 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABC EQUIPEMENT MAYOTTE	25 000	298 245	100	296 800	296 800			739 540	81 595	75 000
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ABC ÉQUIPEMENT OCÉAN INDIEN
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 420.800 €
Siège social : 25 rue Jules Verne
97420 LE PORT
RCS de SAINT-DENIS n°430 380 550

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

*

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

2/ DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire des associés constate qu'il ressort des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 un bénéfice de 43.241€, qu'elle décide d'imputer comme suit :

- ➢ Résultat de l'exercice : 43.241 €
- ➢ Affectation au poste Report à nouveau : - 301 €
- ➢ Distribution de dividendes : 65.000 €
  - Reliquat du résultat de l'exercice : 42.940 €
  - Prélèvement sur le poste Autres réserves : 22.060 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.494.012 € répartis comme suit:

Capital social	420.800 €
Réserve légale	102.600 €
Autres réserves	970.612 €
Capitaux propres	1.494.012 €

Montant, mise en paiement du dividende

Le dividende unitaire est donc de 25 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 novembre 2022.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée générale ordinaire des associés prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividende au cours des trois exercices précédents sont les suivantes :

- exercice clos au 31 décembre 2016 : 154.000 €
- exercice clos au 31 décembre 2017 : 205.200 €
- exercice clos au 31 décembre 2018 : 0 €

La résolution est adoptée à la majorité, soit 2.598 voix POUR, M. Jean-Claude CHEUNG AH SEUNG étant absent.

Certifié conforme le 13 octobre 2022,

M. Jean CHEUNG AH SEUNG
Gérant



PHILIP OZOUX

DIPLÔMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Président Honoraire
de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS

EXPERT PRES LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE BORDEAUX

ABC EQUIPEMENT O.I.

RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

103 rue d'Après - 97400 Saint-Denis (La Réunion)
Tél 0262 94 40 60 - Fax 0262 94 40 61 - e-mail : philipozoux@gmail.com

ABC EQUIPEMENT O.I.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

. . . / . . .

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance de la société.

. . . / . . .

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Saint-Denis, le 29 juillet 2020

Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	70 556	70 556			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	139 950	5 752	134 198		134 198
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 566 192	5 840 192	726 000	797 321	- 71 321
Autres immobilisations corporelles	519 400	439 547	79 854	85 688	- 5 834
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	296 800		296 800	104 000	192 800
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 460		36 460	37 660	- 1 200
TOTAL (I)	**7 629 358**	**6 356 047**	**1 273 311**	**1 024 670**	**248 641**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	770 960		770 960	473 599	297 361
Avances et acomptes versés sur commandes	24 834		24 834	8 571	16 263
Clients et comptes rattachés	2 526 773	96 783	2 429 990	2 479 991	- 50 001
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	20 711		20 711	3 405	17 306
. Personnel	4 000		4 000	4 000	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				132 668	- 132 668
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 006		30 006	10 864	19 142
. Autres	1 653 759		1 653 759	1 031 457	622 302
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 001		1 001	1 001	
Disponibilités	79 218		79 218	325 584	- 246 366
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	41 562		41 562	41 259	303
TOTAL (II)	**5 152 822**	**96 783**	**5 056 039**	**4 512 399**	**543 640**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**12 782 181**	**6 452 830**	**6 329 351**	**5 537 069**	**792 282**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 420 800)	420 800	228 000	192 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	102 600	102 600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	992 672	992 672	
Report à nouveau	-301		- 301
Résultat de l'exercice	43 241	-301	43 542
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 559 012**	**1 322 971**	**236 041**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	66 000	44 000	22 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**66 000**	**44 000**	**22 000**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	882 837	300 284	582 553
. Découverts, concours bancaires	2 514	149 081	- 146 567
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 000	2 000	
. Associés	344		344
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	361 698	297 741	63 957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 983 180	2 949 241	33 939
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	25 299	25 886	- 587
. Organismes sociaux	26 313	50 163	- 23 850
. Etat, impôts sur les bénéfices	93 975		93 975
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	42 868	21 611	21 257
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	10 856	8 316	2 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	187 214	365 775	- 178 561
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	85 240		85 240
TOTAL (IV)	**4 704 339**	**4 170 098**	**534 241**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**6 329 351**	**5 537 069**	**792 282**

Annexes 2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 329 350,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 43 240,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/06/2020 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

INFORMATIONS LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

1 – Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec la situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

2 - Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

À la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus covid-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

3 – Incertitudes pesant à la date d'arrêté des comptes sur la situation financière de l'entreprise résultant de la crise

À la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.
L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité)
- Le report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'État auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a obtenu un gel de ses échéances d'emprunts bancaires

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 629 358

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	7 129 711	351 534	255 703	7 225 542
Immobilisations financières	141 660	193 100	1 500	333 260
TOTAL	***7 341 927***	***544 634***	***257 203***	***7 629 358***

Amortissements et provisions d'actif = 6 356 047

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	6 246 702	290 288	251 499	6 285 491
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 317 258***	***290 288***	***251 499***	***6 356 047***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
. Conc&dr.similaires,brevets,lic	70 556	70 556	0	1 an
Construction	139 950	5 752	134 198	20 ans
Matériel et outillage	6 563 792	5 838 398	725 394	2 à 10 ans
Outillage industriel	2 400	1 794	606	5 ans
Installations générales, agenc	310 400	244 465	65 935	3 à 15 ans
Matériel de transport	88 982	77 563	11 419	5 ans
Matériel bureau et informatique	103 543	101 571	1 972	3 à 10 ans
Mobilier	16 474	15 948	526	3 à 10 ans
TOTAL	***7 296 098***	***6 356 047***	***940 051***	

Etat des créances = 4 313 271

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	36 460		36 460
Actif circulant & charges d'avance	4 276 811	4 276 811	
TOTAL	***4 313 271***	***4 276 811***	***36 460***

Provisions pour dépréciation = 96 783

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	91 544		91 544		
Comptes de tiers	354 409		257 626		96 783
Comptes financiers					
TOTAL	***445 953***		***349 170***		***96 783***

Produits à recevoir par postes du bilan = 63 425

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 222
Autres créances	56 203
Disponibilités	
TOTAL	***63 425***

Annexes 2020 (suite)

Charges constatées d'avance = 41 562

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 420 800

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2280	100,00	228 000
Titres émis	320	602,50	192 800
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***2600***	***161,85***	***420 800***

Provisions = 66 000

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	44 000	22 000			66 000
TOTAL	***44 000***	***22 000***			***66 000***

Etat des dettes = 4 342 640

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	885 351	94 808	547 888	242 655
Dettes financières diverses	2 344	2 344		
Fournisseurs	2 983 180	2 983 180		
Dettes fiscales & sociales	199 311	199 311		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	187 214	187 214		
Produits constatés d'avance	85 240	85 240		
TOTAL	***4 342 640***	***3 552 097***	***547 888***	***242 655***

Charges à payer par postes du bilan = 88 101

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 893
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	42 563
Dettes fiscales & sociales	42 489
Autres dettes	157
TOTAL	***88 101***

Produits constatés d'avance = 85 240

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2020 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 229 350

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 572 306	57,35 %
Prestations de services	2 343 728	37,62 %
Produits des activités annexes	313 315	5,03 %
TOTAL	***6 229 350***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***12 500***

Annexes 2020 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 63 425

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablir(41810000)	7 222
TOTAL	***7 222***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Avoir a recevoir(40980000)	11 137
Divers - produit a recevoir(46870000)	45 066
TOTAL	***56 203***

Charges constatées d'avance = 41 562

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	41 562
TOTAL	***41 562***

Charges à payer = 88 101

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunts(16884000)	379
Interets courus a payer(51860000)	2 514
TOTAL	***2 893***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fres non parvenue(40810000)	42 563
TOTAL	***42 563***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov pr cp(42820000)	25 202
Charhes a payer conges payes(43820000)	7 521
Charges a payer-formation cont(43863000)	4 459
Prov cvae 2018 nn de(44860000)	5 307
TOTAL	***42 489***

Autres dettes	Montant
Clts rrr et avoirs a etablir(41980000)	157
TOTAL	***157***

Produits constatés d'avance = 85 240

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d avance(48700000)	85 240
TOTAL	***85 240***

Annexes 2020 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABC EQUIPEMENT MAYOTTE	25 000	298 245	100	296 800	296 800			739 540	81 595	75 000
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2019

Aux Associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société **ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN**, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, relatif à l'exercice 2019.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les dispositions du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par le Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Je vous informe que les conventions suivantes ont été effectivement réalisées ou se sont poursuivies au cours de cet exercice. Il convient de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions du Code de Commerce.

CONVENTIONS AVEC ABC EQUIPEMENT MAYOTTE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société ABC EQUIPEMENT MAYOTTE.

En 2019, votre société a vendu à ABC EQUIPEMENT MAYOTTE divers équipements pour 191 270 €.

ABC EQUIPEMENT MAYOTTE a vendu à votre société un générateur pour 34 479,90 €

CONVENTION AVEC ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE.

ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE a effectué diverses prestations de maintenance des actifs immobilisés de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces prestations ont donné lieu à une facturation de 414 038,23 € pour 2019.

Votre société a vendu des pièces détachées à ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE pour un montant de 8 692,78 € en 2019.

ABC EQUIPEMENT O.I. a mis du personnel à disposition de ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE. Cette prestation a été facturée pout 16 972,64 €.

CONVENTIONS AVEC ABC MAXI LIFT

M. Nicolas CHEUNG AH SEUNG est le gérant de la société ABC MAXI LIFT.

Au cours de l'exercice 2019, MAXI LIFT a mis des grues à la disposition de ABC EQUIPEMENT O.I.. Ces prestations ont été facturées pour 6 600 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a bénéficié d'un abandon de créance de ABC MAXI LIFT à hauteur de 432 000 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a vendu à MAXI LIFT le droit à location d'une grue (SAS ANJOU) pour 2 383 281,60 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a facturé à MAXI LIFT des prestations de mise à disposition de machines de manutention pour 3 717,60 €.

CONVENTIONS AVEC ABC SCAFFOLDING

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société ABC SCAFFOLDING.

Au cours de l'exercice 2019, ABC EQUIPEMENT O.I. a mis à disposition de ABC SCAFFOLDING du personnel facturé 16 972,74 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a mis à disposition de ABC SCAFFOLDING du matériel facturé 16 440,02 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a sous-loué à ABC SCAFFOLDING des locaux lui appartenant. Cette sous-location a été facturé à ABC SCAFFOLDING pour 6 606 €.

ABC SCAFFOLDING a effectué des prestations de montage de racks pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces travaux ont fait l'objet d'une facturation pour 26 965,25 €.

CONVENTION AVEC CASQAD

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société CASQAD.

Au cours de l'exercice 2019, la société CASQAD a réalisé diverses prestations administratives pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces prestations ont été facturées par CASQAD pour un montant total de 91 158,97 €.

CONVENTIONS AVEC CHENG AH SEUNG TRANSPORT ET LOGISTIQUE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société CHENG AH SEUNG TRANSPORT ET LOGISTIQUE (TRANSLOGISTIC).

TRANSLOGISTIC assure le transport des machines de ABC EQUIPEMENT O.I. vers les chantiers pour la location. Pour ces prestations, le montant facturé en 2019 s'est élevé à 152 135,60 €.

TRANSLOGISTIC a mis une partie d'un terrain à la disposition de ABC EQUIPEMENT O.I. Cette location a été facturée 40 992 € pour 2019.

En 2019, ABC EQUIPEMENT O.I. a mis diverses machines de manutention lui appartenant à la disposition de TRANSLOGISTIC contre un loyer de 5 915,32 €.

CONVENTION AVEC ECG - SOCIETE ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION CHEUNG AH SEUNG

M. Jean Philippe CHEUNG AH SEUNG est le gérant de EGC.

En 2019, ECG a poursuivi ses prestations d'entretien des différents sites et parkings pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces travaux ont été facturés par EGC pour 12 645,62 €.

CONVENTION AVEC HMS - HYDRAULIQUE MAINTENANCE SERVICE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société HMS.

Votre société a mis du personnel à disposition de la société HMS. Cette prestation a été facturée pour 16 972,74 €.

Elle a également sous-loué des locaux à la société HMS. Cette sous-location a été facturée pour 12 699,92 €.

La société HMS a effectué des prestations de maintenance sur du matériel vous appartenant. Ces travaux ont fait l'objet d'une facturation pour 26 347,57 €.

CONVENTIONS AVEC SOGEFI LI 3

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société SOGEFI LI 3.

SOGEFI LI 3 réalise des prestations de suivi administratif, financier et social, ainsi qu'en matière de Direction Générale, de développement commercial et de ressources humaines (*"management fees"*) pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Pour ces prestations, le montant facturé en 2019 s'est élevé à 174 000 €.

SOGEFI LI3 a conclu en janvier 2017 une convention de trésorerie avec l'ensemble de ses filiales, dont ABC EQUIPEMENT O.I. Les avances consenties dans le cadre de cette convention de trésorerie donnent lieu à intérêts calculés sur la base du taux maximal d'intérêts déductibles servis sur les comptes courants d'associés. L'activité de gestionnaire de la trésorerie assumée par SOGEFI LI3 n'est pas rémunérée. Cette convention s'est poursuivie sans modification en 2019.

CONVENTIONS AVEC S.T.M. SOCIETE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société S.T.M.

S.T.M. facture à ABC EQUIPEMENT O.I. la location du local commercial utilisé par cette dernière au Port, 10 rue Boris Vian. Pour 2019, le montant facturé s'est élevé à 189 990 €.

CONVENTION AVEC STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION.

En 2019, STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION a effectué divers transports de marchandises pour le compte de votre société. Ces prestations ont fait l'objet d'une facturation pour 12 143,88 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a loué diverses machines à STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION. Ces locations de matériel ont été facturées pour 22 369,75 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a vendu des machines à STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION pour 12 611,12 €.

Je n'ai pas été informé de la réalisation d'autres conventions au cours de l'exercice 2019.

Fait à Saint-Denis, le 29 juillet 2020

Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes